



L'an deux mille vingt-cinq le 6 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 30 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. THOURON Jean Marc - M. BARTHELEMY Philippe – M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina -M. MATHEY Dominique - M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre

Procurations : M. RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMEY Philippe – Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GAY Gérard à M. THOMAS Claude – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis

Excusé(s) : M. JOLY Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 40

Date d'affichage : 13 novembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 40

Contre :

Absentions :

ANIMATION

14_11_2025

Attribution d'une subvention à la Compagnie L'Entre Deux Mondes

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le Projet Culturel de Territoire adopté en Conseil Communautaire le 21 octobre 2021, et plus particulièrement son programme « 2.1 Coordonner l'offre d'Education Artistique et Culturelle (EAC) sur le territoire »

Vu le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel (CTEAC) Seille Grand Couronné 2025-2028, approuvé par le Conseil Communautaire en date du 06 novembre 2025,

Considérant que le projet « Résidence Petite Pousse », proposé par la Compagnie L'Entre Deux Mondes, répond de manière exemplaire aux objectifs poursuivis par la Communauté de communes dans le cadre de son appel à projet de résidence d'éveil artistique et culturel,

Chantal CHERY, Vice-Présidente en charge de la culture, de l'animation, expose aux membres du Conseil communautaire la démarche de mise en œuvre d'un projet de résidence d'éveil artistique et culturel porté par la Communauté de commune à partir de l'automne 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique communautaire d'éducation artistique et culturelle matérialisée par son CTEAC 2025-2028, la Communauté de communes a initié un appel à projet de résidence d'éveil artistique et culturel dédié aux enfants de 0-3 ans, bénéficiant également aux professionnels de la Petite Enfance et aux familles :

- afin de favoriser le développement de l'enfant par les dimensions du « sensible »
- tout en l'éveillant à la diversité culturelle et esthétique, pour l'ouvrir aux multiples voies d'expression de soi et d'appropriation du monde.

La sélection des projets s'est faite sur la base de la réponse, par les associations et artistes porteurs de projet, des objectifs suivants :

- Favoriser l'éveil artistique et culturel des 0 – 3 ans
 - Favoriser le développement de la créativité et des imaginaires
 - Permettre à l'enfant d'être acteur et auteur
 - Participer au développement cognitif, moteur et psychosocial de l'enfant
- Permettre la rencontre entre artistes et professionnel(le)s de la Petite Enfance :
 - Co-construire un projet aux enjeux communs

- Favoriser le partage par l'échange de pratiques, savoirs et savoir-faire
- Intégrer une approche sensible des enjeux liés à l'écologie et la nature, en lien avec la démarche d'obtention d'un label d'écoresponsabilité portée par le service Petite Enfance
- Donner aux artistes la possibilité d'effectuer leur travail de création et de recherche artistique dans un environnement dédié au jeune enfant et à son contact
- Favoriser la relation parent-enfant par le partage et la découverte d'expériences, en proposant des formats d'intervention adaptés

Un jury composé des représentants de la Communauté de communes et de ses services Petite Enfance et Culture, de la DRAC Grand Est, de l'Académie de Nancy-Metz et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, a procédé à l'écriture de l'appel à projet puis à l'examen et à la sélection de la compagnie lauréate parmi 11 candidatures déposées.

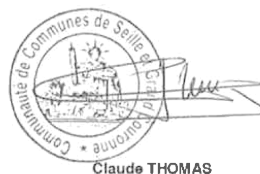
Le projet « Résidence Petite Pousse » porté par la Compagnie L'Entre Deux Mondes a été retenu pour sa réponse exemplaire aux objectifs communautaires. Il est proposé la conclusion d'une convention d'accueil en résidence permettant le déploiement du projet sur six semaines, incluant également les temps de coordination et de co-construction, au bénéfice des habitants et professionnels concernés, et comportant un soutien au projet à hauteur d'une subvention communautaire de 15 000 €.

Il est ainsi proposé aux membres du Conseil communautaire :

- D'autoriser le Président à signer la convention d'accueil en résidence d'éveil artistique et culturel de la Compagnie L'Entre Deux Mondes
- D'attribuer une subvention de 15 000 € à la Compagnie L'Entre Deux Mondes pour son projet « Résidence Petite Pousse »

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président à signer la convention d'accueil en résidence d'éveil artistique et culturel de la Compagnie L'Entre Deux Mondes.
- **Attribue** la subvention 15 000 € à la Compagnie L'Entre Deux Mondes pour son projet « Résidence Petite Pousse ».



Claude THOMAS
2025.11.12 15:28:50 +0100
Ref:9828338-14812578-1-D
Signature numérique
le Président